**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 88 (1943)

**Heft:** 11

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse : 1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger : 1 an fr. 15.-; 6 mois fr. 9.-3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

# Comment intensifier l'instruction individuelle en service actif?

On exige aujourd'hui beaucoup plus d'efforts du soldat qu'avant la guerre actuelle. Au combat, il ne suffit plus seulement de connaître à fond son arme personnelle et l'arme collective, mais il faut savoir se défendre contre les chars d'assaut, s'entraîner au combat rapproché et connaître la manipulation des explosifs.

Malgré la somme toujours plus élevée des connaissances exigées de chaque soldat, la durée de l'instruction de base (école de recrues) est restée la même. Si l'on réfléchit qu'avant cette guerre le programme de l'E. R. était déjà très chargé, alourdi par de nombreuses branches d'instruction, on est obligé d'admettre que l'E. R. ne suffit plus à apprendre à connaître à fond les armes nouvelles. On est ainsi amené à reporter sur le service actif ce qu'on n'a pas le temps d'enseigner à l'E. R. Cela représente un allongement considérable